

Conseil de quartier du Pileu : Réunion du 5 décembre 2007

Relevé des principaux points abordés

Présents :

Excusés :

Représentants des services de la mairie :

Mlle. Affane, élue référente,
M. Alain Cortin, responsable du service " Vie locale ".

Représentants du conseil général et des services départementaux :

Représentante de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) :

Animation des débats : M. Ascione.

Secrétaire de séance : M. Patrice Gadenne, *à la condition explicitée et acceptée que le compte rendu soit diffusé rapidement, au moins à tous ceux qui ont une adresse électronique sous 15 jours.*

Monsieur Ascione indique qu'il s'est rendu de son propre chef à une réunion du quartier de Lozère, où les habitants rencontrent les mêmes difficultés qu'au Pileu.

Il demande la présence de micros à nos réunions.

En l'absence d'ordre du jour écrit, il est proposé de tenir la réunion selon le planning suivant :

1. Informations sur la gestion et l'avancement des travaux du Site Propre pour Transports en Commun (SPTC), par les représentants départementaux et communaux.
2. Informations sur le projet de rénovation de la rue de l'effort mutuel, par la personne représentant la CAPS.
3. Questions relatives à la vie de quartier du Pileu.

Gestion et avancement des travaux du SPTC.

Le directeur des déplacements au conseil général de l'Essonne apporte les indications suivantes :

Les problèmes de nuisance occasionnés par les travaux, ainsi que les incompréhensions manifestées sont remontées au conseil général.

Il existe un site internet donnant des informations sur l'état des travaux, ainsi que les prévisions d'avancement à un mois. Ce site donne accès à une vidéo et un diaporama en photo-montage aérien présentant le projet et son avancement, il est mis à jour tous les mois.

Le site propre sera réservé aux transports en commun. Il pourrait être ouvert par exemple au cars du CEA et au taxis, selon la réglementation en vigueur, mais sera totalement interdit aux véhicules particuliers. Le chantier est en double maîtrise d'ouvrage entre le département et l'état. Par delà les nuisances actuelles, le but poursuivi est d'augmenter la sécurité et d'améliorer le cadre de vie local. La région Île de France participe au financement.

Le terrassement devrait être bientôt terminé. On devrait attaquer la phase d'assainissement. Quelques retards dus aux intempéries (normales en novembre !).

Questions de la salle :

- Est-il prévu un trajet précis pour les camions desservant le chantier ? Actuellement, les trajets montant et descendants se croisent dans certaines rues (rue du Cottage, rue de l'effort mutuel, ...) trop petites pour permettre ces croisements et obligent les gros camions à passer sur les trottoirs avec forts risques de casse. De plus le sol n'y est pas prévu pour de tels poids, la chaussée et les trottoirs se détériorent. Les habitants du quartier sont les premiers touchés, à la fois par les nuisances occasionnées directement par ces passages et les conséquences visibles sur l'infrastructure de la voirie communale. Qui paiera les dégradations occasionnées aux rues de la commune par ces camions en surcharge par rapport aux

réglementations communales ? Il devrait être prévu une desserte spéciale pour ces camions. Les services municipaux sont invités à être vigilants sur ces points.

- De quels moyens dispose-t-on pour signaler les problèmes aux acteurs du chantier ? Un numéro de téléphone de la DDE à Palaiseau : 01 69 31 73 00 et les lettres par voie postale.

- Pourquoi avoir fermé l'accès direct à la voie rapide et l'autoroute vers Paris sur l'échangeur circulaire de Polytechnique, les travaux n'ayant pas avancé sur ce tronçon depuis 3 semaines ? Présence d'un véhicule abandonné et impossibilité d'effacer le marquage provisoire.

- Est-il prévu des parkings au niveau des stations du SPTC ? Non, rien à part une dépose minute. En réalité, le SPTC est régional et ne sera jamais voué au "cabotage". Cette ligne de bus créée de toutes pièces dans les champs ne remplacera pas les bus locaux (495...). Tout au plus pourra-t-on argumenter de la présence nouvelle du SPTC pour modifier des trajets de bus existants.

- La présence du SPTC ne permettra en particulier aucune amélioration des services de bus en heures creuses et le dimanche vers le Pileu. Seules les communes pourraient couvrir les frais occasionnés. Des alternatives peuvent être étudiées, en particulier un "service de transports à la demande".

- Les habitants du Pileu doivent comprendre désormais qu'ils n'auront pratiquement aucun intérêt à la présence du SPTC. Le but poursuivi dans l'aménagement du SPTC est régional et n'a donc que très peu de retombées à intérêt local.

Projet de rénovation de la rue de l'effort mutuel.

Présence de 4 personnes ayant assisté à la réunion du 17 novembre avec les maires de Massy et de Palaiseau, dont une personne dûment mandatée par 9 autres riverains.

Les impératifs, que le projet de la CAPS doit respecter, sont :

- Refaire la rue.
- Respecter la largeur de rue disponible.
- Maintenir des trottoirs d'une largeur au moins égale à 1,40m en plaçant des poteaux, des abribus et des candélabres.
- Ne pas trop réduire la chaussée pour permettre le croisement des bus. Le projet prévoit une chaussée de 6m, sauf aux droit des emplacements de stationnement (5m).
- Placer des plateaux traversants surélevés aux croisements des rues.
- Intégrer des places de stationnement matérialisées.

Début des travaux prévue pour juin, jusqu'en décembre 2008. Le plan présenté le 5-12-2007 sera disponible sur internet prochainement.

La demande la plus forte est de ne pas limiter le nombre de places disponibles au stationnement. Il est instamment souhaité d'en augmenter sensiblement le nombre par rapport à l'état présenté sur le plan du 5-12. Il est en particulier remarqué que le maintien des commerces locaux (boulangerie, pharmacie, cafés-restaurants, auto-école, coiffeur) passe par la mise à disposition de places de stationnement raisonnables, peut-être certaines en arrêt minute, malgré la présence de petits parkings à portée de marche (en dehors des jours de marché, mercredis et samedis). D'autre part, la fréquentation de la bibliothèque, de l'église Saint-Michel, des salles de la rue Louise et des écoles doit être supportée par un stationnement adéquat. Après une observation de l'ensemble de ce plan, il est décidé d'organiser une réunion de travail sur le terrain, avec les services de l'infrastructure de la CAPS et une commission d'habitants et d'usagers de la rue de l'effort mutuel. Réunion organisée par la CAPS.

Il est remarqué que la rue de l'effort mutuel est une rue à fort passage (2500 véhicules/jour ? Ce qui donnerait des pointes de passage à plus de 10 véhicules par minute). C'est en effet, pour les habitants du Pileu, pratiquement le chemin obligé vers le centre de Palaiseau, les commerces, la gare et les voies à grande circulation. D'autre part, il est posé explicitement la question du degré d'utilisation des trottoirs, c'est à dire du nombre de piétons utilisant les trottoirs à longueur de rue, donc pour se déplacer autrement que sur les quelques dizaines de mètres qui sépare le stationnement du véhicule du lieu occasionnant le déplacement. Sans négliger aucunement les droits des piétons, que nous sommes tous, et en particulier leur sécurité, il ne faudrait pas rendre la rue dangereuse pour faire des "trottoirs pour piétons sans piéton". Il faut donc impérativement tenir compte de l'avis de tous les usagers de la rue dans les projets. Sans remettre aucunement en question la réfection de la chaussée de la rue, qui est dans un état désastreux, il est souligné que le projet doit conduire à une amélioration globale des services rendus par rapport à la

configuration actuelle qui elle-même n'est pas dénuée d'avantages. Il serait fortement gênant que l'un ou l'autre des aspects de ce service rendu soit par trop négligé. L'intérêt général doit primer, mais pas au détriment des riverains ni des utilisateurs des points fixes de la rue (commerces, bibliothèque, écoles, église ...).

Il est rappelé que monsieur le Maire a promis une concertation avant le début des travaux.

Questions relatives à la vie de quartier du Pileu.

- Problème de sécurité au niveau du canal sur le plateau le long de la nouvelle partie de piste cyclable : le canal ne se vide pas et le niveau de l'eau est particulièrement "élevé. Un enfant risquerait la noyade.

- Poubelles et ordures du marché du Pileu. Le scandale continue... La puanteur et la saleté de ce lieu sont insupportables. La réunion de cadrage de novembre n'a été qu'une réunion "ordinaire" comme il y en a deux fois par an. Les règles sont répétées. Le camion de ramassage passe souvent avant que le nettoyage soit fait, quand il est fait. Le conseil répète les arguments et les conclusions de la réunion du 10-10-2007 : *"Tous les nettoyages et la mise en poubelles sont à la charge du Placier qui a un " marché à vie ". Le SIOM passe le jeudi matin et le samedi après-midi, mais ne fait que vider les containers d'ordures. Le nombre de containers étant déjà insuffisant pour les ordures des marchés, il est demandé aux habitants de ne pas y déposer leurs propres ordures. Les mêmes problèmes se posent au centre ville et à Lozère... La totalité du conseil de quartier du Pileu se plaint de cette situation et demande instamment à la mairie d'agir efficacement pour obliger le Placier à tenir ses engagements".* Cependant, deux suggestions pourraient améliorer la situation : placer des "bacs à fleurs" à la fois pour protéger la toiture lorsque les camions reculent et pour empêcher le placement des poubelles en dehors de l'emplacement prévu et réservé. En tout cas, demander aux services municipaux de pallier aux carences constatées du placier.

- Les services municipaux retravaillent avant la mise en application du stationnement rue de la sablière. Le but est de préserver les points mis en avant par le conseil de quartier et les usagers de la rue : pas de sens unique, pas de stationnement sur les trottoirs donc matérialisation des places de stationnement tracées sur la rue et abandon de l'alternance unilatérale. Demande de passage de la police, car actuellement il reste des voitures stationnées sur le trottoir "à toucher les murs" (!).

- Rue des Billancourtois, le panneau 30 km/h doit être placé.

- Réfection de la fontaine ???

Prochain conseil de quartier du Pileu le 6 février à 20h30 dans la salle Gérard Philippe.

Ordre du jour :

1. Point sur le problème des ordures du marché du Pileu.
2. Information sur l'aménagement du plateau.
3. Informations sur la réunion du 29-11-2007 sur le PLU avec le maire.
4. Informations sur la réunion qui s'est tenue avec les maires de Massy et de Palaiseau ainsi que sur les projets concernant la réflexion de la rue de l'effort mutuel
5. État d'avancement du projet de la rue de l'effort mutuel.
6. État d'avancement des diverses questions en cours de réalisation.
7. Questions diverses.

Fin du compte rendu à 23h45.

Patrice Gadenne, secrétaire de séance.